

**HENRY**<sup>®</sup>

W.W. Henry Company  
400 Ardex Park Drive  
Aliquippa, PA 15001  
Tél: (724) 203-8499

**FICHE SIGNALÉTIQUE**

En cas d'urgence seulement : **CHEM-TEL** – 1-800-255-3924  
OU 1-813-248-0585 (à frais virés)

Visitez notre site internet : <http://www.wwhenry.com>

**SECTION I - IDENTIFICATION DE LA MATIÈRE ET USAGE**

Henry 972. Diluant pour adhésif uréthane.

**Index de risque SIMD**

4 Risque grave SANTÉ.....2  
3 Risque sérieux INFLAMMABILITÉ.....2  
2 Risque modéré RÉACTIVITÉ.....0  
1 Risque léger PROTECTION PERSONNELLE..B  
0 Risque minime

Classification du SIMDUT :

B3 – Liquide combustible  
D2B – Matière toxique ayant d'autres effets toxiques

**DÉNOMINATION CHIMIQUE**

Sans objet

**FAMILLE CHIMIQUE**

Sans objet

**FORMULE CHIMIQUE**

Sans objet

**APPELLATION COMMERCIALE ET SYNONYMES**

Henry 972

**POIDS MOLÉCULAIRE**

Sans objet

**UTILISATION DE LA MATIÈRE**

Diluant pour adhésif à base de solvant

**SECTION II - INGRÉDIENTS DANGEREUX DE LA MATIÈRE**

INGRÉDIENTS DANGEREUX	%	NUMÉRO CAS	DL <sub>50</sub> (L'ESPÈCE ET LA VOIE D'ADMINISTRATION)	CL <sub>50</sub> (L'ESPÈCE ET LA VOIE D'ADMINISTRATION)
Éther de dipropylène glycol méthylique	10-30	34590-94-8	5,22 g/kg (rat, orale)	Pas disponible
Éther n-butylique de propylène glycol	10-30	5131-66-8	1,9 g/kg (rat, orale)	Pas disponible
D-limonène	10-30	5989-27-5	4400 mg/kg (rat, orale)	Pas disponible

Ce produit ne contient pas d'amiante.

**SECTION III – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DE LA MATIÈRE****ÉTAT PHYSIQUE**

Liquide incolore

**ODEUR ET APPARENCE**

Liquide incolore ayant une odeur de citron.

**SEUIL DE L'ODEUR (PPM)**

Pas disponible

**DENSITÉ**

(H<sub>2</sub>O = 1) : 0,88-0,90

**TENSION DE VAPEUR**

1 mm Hg à 20°C

**DENSITÉ DE VAPEUR (Air = 1)**

4,1 - Plus lourd que l'air

**TAUX D'ÉVAPORATION**

1,0

**POINT D'ÉBULLITION**

176,7 °C (350 °F)

**POINT DE CONGÉLATION**

Pas disponible

**SOLUBILITÉ DANS L'EAU**

Soluble

**% VOLATILITÉ (SELON POIDS)**

Pas disponible

**PH**

Pas disponible

**COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU**

Pas disponible

## **HENRY 972 Urethane Adhesive Remover**

### **SECTION IV - RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION DU MATÉRIEL**

#### **INFLAMMABILITÉ.**

Le produit est combustible à une température plus élevée que 62,8°C.

#### **MOYENS D'EXTINCTION**

Utiliser du dioxyde de carbone, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.

#### **MARCHE À SUIVRE SPÉCIALE**

Les contenants fermés qui sont présents dans un incendie peuvent éclater en raison de l'accumulation de pression; utiliser de l'eau pour refroidir les contenants afin de prévenir cette situation. En général, les pompiers qui combattent l'incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits toxiques de la combustion.

#### **POINT D'ÉCLAIR ET MÉTHODE DE DÉTERMINATION**

62,8°C (COC)  
145°F

#### **LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSIBILITÉ (% PAR VOLUME)**

14

#### **LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSIBILITÉ (% PAR VOLUME)**

0,6

#### **TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION**

Non disponible

#### **PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX**

Voir Produits de Décomposition Dangereux – Section V

#### **SENSIBILITÉ AUX CHOCS**

Normalement insensible

#### **SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES ÉLECTROSTATIQUES**

D-limonène peut accumuler les décharges.

### **SECTION V - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ**

#### **STABILITÉ CHIMIQUE**

Produit stable.

#### **INCOMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES SUBSTANCES**

Combustibles forts.

#### **RÉACTIVITÉ - DANS QUELLES CONDITIONS**

Pas de polymérisation dangereuse.

#### **PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX**

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et autres vapeurs toxiques et gaz qui sont communs à la dégradation thermique des composés organiques.

### **SECTION VI - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES DE LA MATIÈRE**

#### **VOIE D'ADMINISTRATION**

Inhalation, ingestion et exposition directe au niveau de la peau sont les plus probables voies d'administration.

#### **EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË À LA MATIÈRE**

Inhalation : Le produit peut causer des irritations au niveau des voies respiratoires, toux, effets au niveau du système nerveux central comme des maux de tête, des étourdissements, la somnolence ou des nausées.

La peau et les yeux : Contact cutané peut causer une irritation. Le contact excessif avec la peau peut causer le dessèchement, des crevasses, dégraissage des tissus et même une dermatite. Le contact oculaire peut provoquer une irritation.

Ingestion : Peut causer la nausée, l'irritation de la gorge et du tube digestif.

#### **EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE À LA MATIÈRE**

Condition médicale généralement aggravée par ce produit peut inclure les problèmes de santé existant au niveau des voies respiratoires et des poumons comme, mais pas seulement, la bronchite, l'asthme et l'emphysème. Conditions existantes au niveau de la peau.

## **HENRY 972 Urethane Adhesive Remover**

### **NOM/IDENTIFICATION DE LA MATIÈRE HENRY 972 Urethane Adhesive Remover**

<b>DL<sub>50</sub> DE LA MATIÈRE (L'ESPÈCE ET LA VOIE D'ADMINISTRATION)</b> Pas disponible pour ce produit – Consulter la section II	<b>CL<sub>50</sub> DE LA MATIÈRE (L'ESPÈCE ET LA VOIE D'ADMINISTRATION)</b> Pas disponible pour ce produit
---	---

<b>LIMITES D'EXPOSITION</b> TLV-TWA est 100 ppm; TLV-STEL est 150 ppm pour l'éther de dipropylène glycol méthylique	<b>PROPRIÉTÉ IRRITANTE DE LA MATIÈRE</b> Léger degré d'irritation.
---	---

<b>SENSIBILISATION À LA MATIÈRE</b> D-limonène peut sensibiliser la peau (allergie).	<b>MATIÈRES SYNERGIQUES</b> Pas disponible.
---	--

### **CANCÉROGÉNÉCITÉ, EFFETS NOCIFS SUR LA REPRODUCTION, TÉRATOGENÉCITÉ, MUTAGÉNÉCITÉ**

Cancérogénicité : Aucun ingrédient n'est classé comme cancérogène par le CIRC et l'ACGIH.

Toxicité pour la reproduction, tératogénicité, mutagénicité : Aucune connue.

### **SECTION VII - MESURES PRÉVENTIVES**

#### **ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE**

Protection respiratoire : Avec une ventilation adéquate, aucun appareil de protection ne devrait être requis. Toutefois, si la ventilation est inadéquate, porter un appareil de protection respiratoire pour les vapeurs organiques homologué.

Protection des yeux et de la peau : Au cours de l'utilisation normale du produit, le port de gants imperméables et de lunettes de sécurité de type panoramique est recommandé pour prévenir le contact avec ce produit.

#### **MÉCANISMES TECHNIQUES (EX. : VENTILATION, OPÉRATION EN MILIEU FERMÉ)**

Utiliser un système d'aération transversale naturelle, d'aspiration à la source et (ou) de ventilation avec apport d'air neuf pour prévenir l'accumulation de vapeurs de solvant. **LES VAPEURS SONT PLUS LOURDES QUE L'AIR.**

#### **MILIEU DE TRAVAIL**

Au cours de l'installation, la qualité de l'air à l'intérieur risque d'être affectée. Si tel est le cas, aviser le directeur de l'établissement ou une autre personne responsable, et lui indiquer :

- qu'il est nécessaire de mettre en œuvre et de maintenir une ventilation adéquate dans les lieux de travail, afin d'empêcher que les contaminants s'infiltrerent dans les autres pièces de l'édifice;
- d'aviser les personnes qui sont sensibles aux odeurs ou aux produits chimiques d'éviter les lieux de travail pendant le processus d'installation.

#### **PROCÉDURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT**

Ventiler la zone de la fuite ou du déversement. Contenir le produit, en l'empêchant d'entrer dans les égouts ou les cours d'eau. Utiliser les agents absorbants pour aider au ramassage du produit. Collecter le produit et le transférer dans un contenant. Les résidus du produit, toujours trempés, peuvent être nettoyés avec de l'eau tiède savonneuse.

#### **ÉLIMINATION DES RÉSIDUS**

Utiliser uniquement des méthodes d'élimination approuvées et conformes aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux relatifs à l'élimination des déchets. Ne pas réutiliser les contenants. Ne pas chasser les résidus ou la matière inutilisée dans les égouts. Consulter les agences municipales locales ou le ministère de l'Environnement provincial le plus près de votre localité pour connaître les méthodes d'élimination approuvées.

#### **MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT POUR LA MANUTENTION**

Manipuler cette matière tel un mélange combustible. Utiliser de l'équipement de protection adéquat. Fermer le contenant après chaque utilisation.

#### **EXIGENCES D'ENTREPOSAGE**

Entreposer dans un endroit convenable pour les mélanges combustibles. La température d'entreposage recommandée est inférieure à 32 °C (90 °F).

#### **RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX POUR L'EXPÉDITION**

S'assurer que tous les contenants sont munis d'un couvercle adéquat et qu'ils sont fermés hermétiquement.

Classification selon la Loi canadienne sur le transport des marchandises dangereuses (TMD) : réglementé comme marchandise dangereuse, **MAIS EXEMPTÉ PAR L'ARTICLE 1.33 DU TMD POUR LE TRANSPORT TERRESTRE AU CANADA.**

## **HENRY 972 Urethane Adhesive Remover**

### **SECTION VIII - PREMIERS SOINS**

**Inhalation :** En cas d'exposition à des concentrations excessives, retirer la victime à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

**Les yeux et la peau :** Rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin si la douleur, l'irritation ou les problèmes de vision persistent après le traitement. En cas de contact cutané, laver la région contaminée avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

**Ingestion:** Ne pas provoquer le vomissement. Appeler immédiatement le Centre antipoison ou un médecin pour obtenir des directives. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

### **RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Les renseignements inscrits dans la présente fiche signalétique sont fournis à titre de guide pour ceux qui manipulent ou qui utilisent ce produit. Ils ont été préparés de bonne foi par un personnel compétent. Ce document n'est probablement pas exhaustif. Les méthodes et les conditions d'utilisation et de manutention choisies ne sont pas contrôlables, ce qui peut modifier ou ajouter d'autres éléments à la présente. Des méthodes de travail sécuritaires doivent être utilisées lorsqu'on travaille avec toute matière. Il est important que l'utilisateur examine les méthodes de sécurité employées lors de l'utilisation du produit afin de s'assurer de leur pertinence.

Aucune garantie expresse ou implicite n'est émise. W.W. Henry Company n'est pas responsable des dommages, pertes, blessures ou autres dommages accidentels qui pourraient survenir lors de l'utilisation du produit ou suite à l'interprétation des données contenues dans la présente. Cette fiche signalétique est valide pour une période de trois (3) ans.

### **SECTION IX – DATE DE PRÉPARATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE**

<b>PRÉPARÉE PAR :</b>	<b>N° DE TÉLÉPHONE</b>	<b>DATE</b>
Santé, Sécurité et Environnement	(724) 203-8499	Le 16 octobre 2002

### **NOTES ADDITIONNELLES OU RÉFÉRENCES :**

#### **Abréviations :**

- ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- ASTM = American Society for Testing and Materials
- CIRC = Centre international de recherche sur le cancer
- MSHA = Mine Safety and Health Administration
- NIOSH = National Institute of Safety and Health
- TLV = Valeur limite d'exposition
- TWA = Valeur moyenne pondérée dans le temps

#### **Bibliographie :**

1. Fiches signalétiques des fournisseurs des matières premières
2. ACGIH, *Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices for 2002*
3. CD Fiches Signalétiques CHEMINFO, Centre canadien d'hygiène et de santé au travail, 2002.